L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole —► signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

3

1
2
3

2	3
5	6

00 C

LA MARINE

La Solution de la question de Défense Navale.

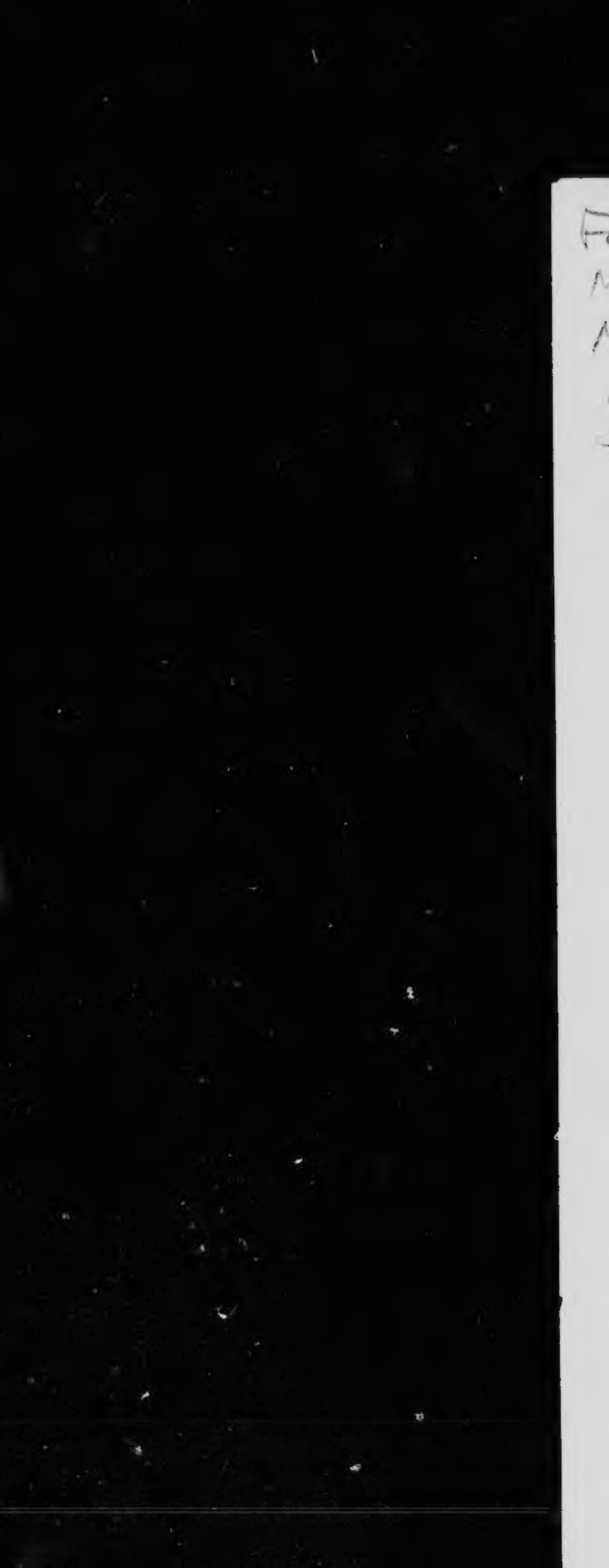
Historique de la Question

Attitude des Partis

Autonomie Canadienne

OU

Federation Imperiale



LA DEFENSE NAVAL

M.Monk disait de son siège au Parlement en 1910, au sujet de la loi navale Laurier :

"Ce projet, en somme n'a rien d'extraordinaire, il n'est que le prolongement, — si je puis m'exprimer ainsi — d'une législation existante dans nos statuts depuis de longues années."

C'était vrai et c'était juste qu'il en soit ainsi.—

La défense du territoire n'est-elle pas le premier des devoirs d'une nation?

Cartier et Macdonald l'avaient ainsi compris à l'époque de la Confédération en 1867.

Ils organisèrent la défense de terre par la MILICE.

Quarante ans plus tard en 1909, le Parlement par une résolution unanime, celle du 29 mars, signifia au gouvernement Laurier l'ordre d'organiser la défense canadienne par mer.

En 1910

Et en 1910 le gouvernement Laurier faisait adopter par la Chambre une loi prévoyant la création par dégrés, d'une marine pour la protection du Canada par mer.

Il semble qu'il n'y ait là rien que de très naturel surtout quand on se reporte aux proportions énormes (400 millions par année) atteintes par le Commerce Maritime du pays.

La Tentation

Mais la tentation était trop grande de faire à ce sujet du capital politique. Laurier et le parti libéral furent dénoncés à la fois par deux élements qui jusqu'à ce jour s'étaient tenus aux antipodes :

Les Impérialistes et les Nationalistes

Les Impérialistes ayant à leur tête, Borden, Foster, Hughes, Sproule, dénoncaient la loi Laurier parce qu'elle avait une teinte trop canadienne. — Ils allèrent même jusqu'à voir en elle un élé-

ment séparatiste. D'après eux, les forces navales canadiennes devaient être soumises à l'unique direction de l'Angleterre.

Les Nationalistes ayant à leur tête, Monk, Bourassa, Blondin, Pelletier, Sévigny prêchèrent des idées et énoncèrent des opinions diamétralement opposées.

Pas un sou, pas un homme pour la défense navale!

Et pour eux la nouvele législation nous entrainait dans le tourbillon du militarisme européen.

Leur Credo

Le Credo des Nationalistes dans la Province de Québec où leur activité se faisait uniquement sentir fut bientôt promulgué.—

1.—RAPPEL DE LA LOI NAVALE.

2.—PLEBISCITE AVANT TOUTE NOUVELLE LEGISLATION NAVALE. Voilà les deux cris du nationalisme.

En 1911

Les Chambres furent dissoutes en 1911 sur la question des relations Commerciales avec les Etats-Unis (Reciprocité).

Dans les comtés français de la Province de Québec tous les candidats en opposition aux libéraux s'intitulèrent Nationalistes.

Leur chef n'était pas M. Borden oh! Non!

Leur chef était M. Monk.

"NEFASTE le politique de Laurier" s'écriaient-ils.

"PLUS NEFASTE encore la politique de Borden," répétaient-ils en choeur.

S'ils étaient élus, vingt d'entre eux, on n'entendrait plus parler de Marine, la loi serait rappelée, et plutôt que de consentir à une contribution à la défense navale de l'Empire, ils résigneraient leur mandat, ils mourraient tous sur l'autel de la patrie etc, etc.—

Mensonge et Hypocrisie

Tout cela dans la plupart des cas n'était que mensonge et hypocrisie.

Vingt-ou environ furent élus. Nommons les principaux: Monk, Pelletier, Nantel, Coderre, Sevigny, L'Espérance, Rainville, Forget, Lavallée, Paquet.

Le Gouvernement Laurier était renversé. Ils triomphèrent, ils donnèrent l'accolade à M. Borden, ils tapèrent sur le ventre de Sam Hughes en signe de paternité politique, et les Chambres convoquées, ils prirent fauteuil du côté ministériel.

Les Promesses Violées

Depuis bientôt deux ans, sans perdre une occasion, les nationalistes avec une effronterie sans parallèle dans notre histoire politique, renient leurs promeses, foulent aux pieds leurs engagements.

Pas de Rappel

La loi Laurier est dans nos statuts. Et cependant, nos nationalistes votent, et banquettent avec le gouvernement. Non seulement ils n'insistent pas pour le rappel de ce qu'ils appelaient la "Loi Maudite" mais ils appuient sans sourciller la nouvelle loi Borden de Contribution.

Et c'est cette même proposition Borden qu'ils désignaient durant les élections sous le nom de "MESURE" encore plus ' INFERNALE."

Borden et Pelletier

En face de la proposition Borden de contribuer en argent et en hommes à la Marine Impériale, M. Monk, dégoûté, jette son portefeuille à la figure de M Borden.

Chacun présume que M. M. Nantel et Pelletier en feront autant. — Erreur, — Profonde erreur !—

Ils se cramponnent à leurs fauteuils de Ministres. Ils s'adjoignent Coderre et le Bas Canada se trouve représentés dans ce Cabinet Hybride par un Caméléon politique et deux nullités.

M. M. Borden et Pelletier, se présentent devant le Parlement avec ce qu'ils appellent un programme d'urgence.

Le Programme d'Urgence

Qu'est-ce que le programme d'urgence?

Affecter $35,000,000, à la construction et à l'équipement en armes et en hommes de trois Dreadnoughts qui seront placés à la

disposition de l'Amirauté Anglaise dans la mer du Nord ou à Gibraltar.

Et les côtes Canadiennes qu'en fait-on?

On les laisse sans protection.

L'Angleterre a la marine la plus puissante du monde entier et M. M. Pelletier et Borden proposent de la renforcer!

Le Canada est exposé aux attaques sur une étendue immense de ses côtes; et il est sans défense naval; cependant on déverse notre argent et nos hommes à 1000 lieues d'ici pour se rendre à la pression des jingoes impérialistes d'Angleterre et du Canada.—

L'Industrie Canadienne

M. M. Borden et Pelletier proposent d'aller dépenser 35 millions dans les chantiers maritimes de l'Angleterre, congestionnés au dernier dégré, d'après M. Churchill lui-même, et ils ferment l'oreille à la voix suppliante de la classe ouvrière duCanada, qui réclame la nouvelle industrie avec ses multiples développements.

Les Traitres

Où sont les nationalistes?

Dans ce débat et sur ces votes memorables où les trouve-t-on?

Où est Pelletier, où est Nantel, où est Coderre?

Où sont les Sévigny, les Rainville, les Forget, les l'Espérance, les Paquet, les Lavallée?

Le Plebiscite

Le Plébiscite est proposé: ILS VOTENT CONTRE LE PLEBISCITE (voir Hansard Français, 27 février 1913 P. 4529).

L'Appel au Peuple

L'appel au peuple est proposé: ILS VOTENT CONTRE L'APPEL AU PEUPLE (voir Hansard Français, 27 février 1913 P. 4531).

La Contribution

Enfin le Bill Borden prévoyant 35 millions et l'équipement est proposé en deuxième lecture:

ILS VOTENT POUR CE QU'ILS APPELAIENT "LA LOI ENCORE PLUS INFRNALE" DE BORDEN (voir Hansard Français, 27 février, P. 4533).

Cynisme !

On chercherait en vain pour découvrir un cynisme plus éhonté dans l'histoire politique de n'importe quel pays au monde;

Mais ce n'est pas tout.

Dans son discours du 5 décembre, et de nouveau dans son discours du 27 février, M. Borden reclame l'honneur d'avoir obtenu des autorités impériales comme compensation, une voix préliminaire dans le conseil de Défense de l'Angleterre, et il annonce une ère nouvelle pour le Canada, celle ou nos représentants siègeront à la table diplomatique de l'Europe et où le Canada participera à la direction de la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

C'est-à-dire que le Gouvernement Borden-Pelletier donne tête baissée et sans con[illegible]ter le peuple canadien dans le mouvement de Fédération Impéria[illegible].

Federation Impériale
Attitude de Laurier

Il y a longtemps que les jingoes rèvent d'une fédération impériale pour la métropole et les colonies — C'est le projet cher au coeur de M. Chamberlain et de ses disciples.

Depuis 1884 et notament aux diverses Conférences qui se sont réunies à Londres, l'on a constamment prêché ce projet de fédération.

Au fonds, que signifie ce projet? C'est la création d'un vaste Parlement de l'Empire qui siègerait à Londres et ou seraient discutées les questions d'intérêt général, TARIFS, GUERRE et PAIX.

Les colonies seraient, il est vrai, représentées dans ce parlement dans une proportion infinitésimale, puisque le Royaume-Uni renferme à lui seul plus de population — et bien aude-là — que toutes les colonies.

De plus que ferait-on des races jaunes et noires dans ce parlement Impérial? Il y a des centaines de millions de jaunes et de nê-

gres qui aux Indes, en Afrique et ailleurs réclament et reclameront égalité de traitement avec les blancs.

Un tarif uniforme peut-il être établi et maintenu contre les autres pays? C'est une profonde illusion. L'univers entier verrait dans cette ligue Commerciale de la Métropole et des Colonies un acte d'hostilité qui provoquerait des représailles. D'ailleurs, le peuple anglais lui-même ne veut pas se taxer, taxer son pain et ses aliments, même au bénéfice des colonies.

Le Canada — sans parler de l'Australie et de la Nouvelle Zélande a conquis depuis cinquante ans sa liberté fiscale. Pourquoi irait-il se livrer maintenant à une majorité, qui sous prétexte d'impérialisme, lui dicterait un tarf de Londres?—

Non, la vérité vraie c'est que la fédération impériale est un projet destiné à entrainer le Canada et les autres Colonies A CONTRIBUER AUX ARMEMENTS DE LA GRANDE BRETAGNE.

Le peuple anglais gémit sous le poids des impôts militaires et l'on veut entrainer le Canada et les Colonies à partager ces impôts ruineux.

Sir Wilfrid Laurier, les libéraux et tous les vrais canadiens croient qu'en créant une marine Canadienne, construite au Canada, commandée par des Canadiens, en vue de protéger le littoral Canadien nous libérons d'autant l'amirauté tout en conservant notre dignité natonale. Nous conserverons notre autonomie tout en aidant la mère-patrie comme nous l'avons aidée en prenant Esquimalt et Halifax sous nos soins et à nos frais.

La fédération impériale n'est qu'un rêve. L'autonomie Canadienne, c'est un fait!

Les véritables loyalistes sont les partisans de l'autonomie qui a été conquise au prix du sang des patriotes.

Comme le disait en 1911, M. Asquith, le premier Ministre d'Angleterre: l'Unité Impériale est basée sur les libertés locales.

L'AUTONOMIE: ce mot signifie l'ensemble des libertés locales dont Borden, Pelletier sont les ennemis déclarés. Le tribut de 35 millions en est la preuve manifeste.

Le Champion incontesté de l'autonomie Canadienne, C'EST SIR WILFRID LAURIER.



